



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 2 avril 2015

Communiqué de presse

Appel à la prudence sur les routes pour le week-end de Pâques

Avec les derniers accidents mortels du mois de mars, 7 personnes ont perdu la vie sur nos routes depuis le début de l'année.

A la veille des fêtes de Pâques, il convient de rappeler que **l'alcool et la conduite sont un duo incompatible**.

L'alcool est la première cause de mortalité sur les routes. Plus de 30 personnes ont perdu la vie en 2014, sur les routes martiniquaises. Le facteur alcool était présent dans 14 accidents sur 30 soit près d'1 accident sur 2.

Les effets de l'alcool et de la drogue agissent directement sur le cerveau, même à faible dose sur les capacités du conducteur en :

- influant très vite sur le comportement du conducteur, sans que celui-ci en prenne conscience,
- altérant toutes les capacités nécessaires à la conduite (concentration, lucidité, réactions...),
- faussant l'estimation des distances essentielle à la sécurité,
- réduisant le champ de vision du conducteur et altérant ainsi la perception latérale des objets,
- augmentant considérablement le temps de réaction visuelle.

En 2014, l'alcool était présent dans 42% des accidents mortels.

Le Préfet tient également à rappeler les risques de la **vitesse et les comportements imprudents** qui sont les causes principales des accidents – 21 accidents mortels sur 30 en 2014 :

- Le **non port du casque** augmente de 60% le risque de décès en cas d'accident - 5 des 7 motards tués depuis le début de l'année 2015 ne portaient pas de casque ;
- L'**utilisation de distracteurs** tel que le téléphone est la cause d'un accident corporel sur 10 – écrire un message en conduisant multiplie par 23 le risque d'accident ;
- Le **non port de la ceinture** qui multiplie par 10 le risque de décès en cas d'accident - de 2009 à 2013, 54% des tués ne la portaient pas.

Il est également rappelé à tous les automobilistes et les usagers de la route à la plus grande vigilance, à respecter strictement les règles du code de la route et à adapter en permanence leur conduite aux conditions de circulation.

Les forces de l'ordre de police et de gendarmerie renforceront les contrôles routiers afin de veiller à la sécurité de tous.

Contact réservé aux médias :

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 – ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr 1/1